

## DUEL ET POSSESSIFS EN FLORENTIN DU '500

Un mémoire récent de A. Rocchetti a attiré l'attention des romanistes sur le problème des pluriels doubles en italien moderne (1). On sait, en effet, que dans cette langue certains substantifs masculins se voient attribuer deux pluriels, l'un signifié sous désinence masculine plurielle en *-i* (ils se font dès lors précéder de l'article pluriel masculin), l'autre sous désinence singulière féminine *-a*, le nombre pluriel ne se déclarant que par l'antéposition de l'article pluriel féminin *le*. Tel est le cas, entre autres, de *ginocchio* (*i ginocchi/le ginocchia*), *braccio* (*i bracci/le braccia*), *filo* (*i fili/le fila*), *muro* (*i muri/le mura*), *grido* (*i gridi/le grida*), *urlo* (*gli urli/le urla*), etc.

L'explication que propose Rocchetti dans son mémoire précité est d'une remarquable cohérence : on se trouve en présence d'un système de double pluralité, ou, pour mieux dire, d'une rémanence d'un système du nombre hérité de l'indo-européen et dont l'italien maintient, dans la catégorie du nom, l'exakte intégrité, ce qui n'est point le cas des autres langues romanes, lesquelles tendent à ne mettre en oeuvre, dans le plan nominal, qu'une seule espèce de pluralité (2)

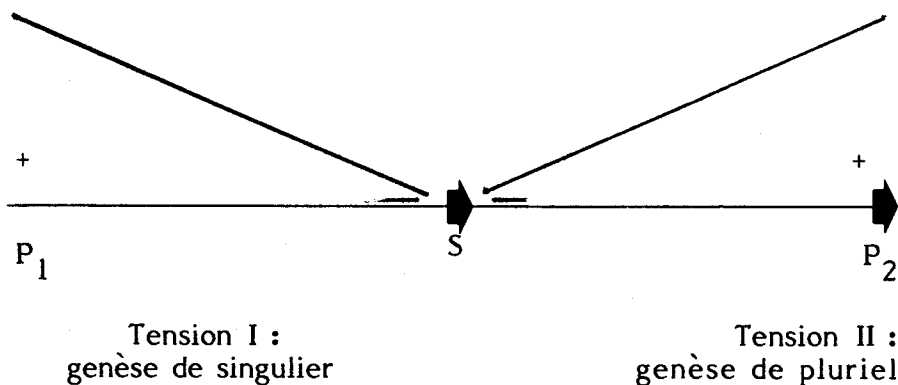
Le système du nombre se fonde, on le sait, sur le contraste du singulier et du pluriel successivement construits, ce dont la conséquence est que l'entier du système se recompose de deux tenseurs :

a) un tenseur premier, voué à porter la genèse du singulier, laquelle ne saurait s'opérer qu'à partir d'une pluralité antécédente dont le singulier s'extrait ;

b) un tenseur second, dont le propre est d'opérer, à partir du singulier outrepassé, la représentation d'une pluralité subséquente (3).

La forme du système est donc celle d'une construction

bi-tensorielle, dont le premier tenseur, générateur du singulier, porte la représentation d'une marche du large (un pluriel) à l'étroit (le singulier), à laquelle fait suite, portée par le tenseur second, une marche de l'étroit (le singulier construit) au large (le pluriel à construire). Soit figurativement :



Il en résulte deux champs successifs de pluralité :

a) un champ de *pluralité interne*, pluralité orientée en direction du singulier et, conséquemment, en destruction. Sa fonction est d'évoquer une unité qui, divisible au-dedans d'elle-même, apparaît contenante à l'endroit d'une pluralité. Appliquée au substantif, la pluralité interne a pour effet de faire voir *un* sous un ensemble de *plusieurs* ;

b) un champ de *pluralité externe*, pluralité en expansion (elle s'oriente vers un *plus* de pluriel), qui, fondée sur l'unité multipliable, engendre un multiplié aussi extensif que l'on voudra ou pourra l'imaginer.

Ainsi que Rocchetti l'a mis en lumière au terme d'une rigoureuse démonstration, les pluriels italiens en *~gli..-i* ressortissent à la pluralité externe (tension II), tandis que la pluralité interne (tension I) est signifiée par les pluriels en *le...-a*.

Un cas limite de la pluralité interne est le duel, lequel fait apercevoir deux êtres opérant ensemble et formant par là même unité : ainsi dans le *ginocchia*. Cf. "Era un grasso uomo... che... muoveva le mani su una cartografia-

aperta sulle ginocchia". - Les deux genoux sont vus supporter ensemble la carte sur laquelle le sujet promène ses mains. Par contre, dans : "Il postino sogghignava, le mani sui ginocchi", l'attitude du facteur est celle d'un homme qui a une main sur chaque genou. De même la pluralité interne est inconcevable dans une phrase telle que celle-ci : "Il soldato fece appena intempo a rimpiazzarsi dietro, rannichiato con la testa tra i ginocchi". En effet, les genoux sont vus agir séparément de part et d'autre d'une tête enfouie dans l'intervalle qu'ils forment.

Une pluralité interne plus extensive que le duel est celle que déclare l'alternance *i gridi/le grida*. "Le critère du choix, écrit Rocchetti, est celle de l'intention : des cris ayant un sens précis, émis avec une intention particulière (= singularisante) seront des *grida*. Si, au contraire, il ne leur est attribué aucune intention unificatrice, ils seront versés au pluriel externe". Cf. "Occorsero *grida*, pugni e calci contro il cancello, perché la luce tornasse ad accendersi". Ces cris ont un objectif singulier, explicité dans la proposition finale : "perché la luce tornasse ad accendersi".

Sans aller plus loin dans l'exemplification, on renvoie le lecteur curieux à l'article de Rocchetti, où il trouvera des analyses fines et nombreuses dont chacune avère l'exactitude de la théorie proposée (4)

Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'un trait des phénomènes observables en italien moderne est que le nombre interne s'y déclare par transport à la catégorie du nom, lequel, en vertu dudit transport, apparaît déclinable par cas de singulier et de pluriel. Encore faut-il que la substance sémantique qu'il enveloppe se prête à la double pluralité. On se trouve donc en présence d'une interférence de substance et forme, la forme (ici la pluralité interne adhérente à la substance) ne saisissant, au vrai, que les sémantèmes qui s'en laissent saisir. Or il se trouve que le toscan de Florence s'est donné, à date ancienne, une représentation physiquement signifiée d'une pluralité interne opérante dans l'appareil morphologique de la langue, à savoir dans le système du nombre non quitté (il intègre la série des nombres cardinaux), et, par transport du nombre au pronom, dans le système possessif.

On se propose de décrire et d'analyser dans le présent mémoire, la représentation, aujourd'hui périmée, d'une pluralité-

té interne strictement morphologique, non liée à aucune substance, et, conséquemment, habile à saisir toute espèce de sémantèse.

L'analyse requiert toutefois que soit d'abord élucidé le rapport, apparemment étroit, qui lie le genre féminin au pluriel de tension I, signifié, en italien moderne comme en florentin du '500, sous désinence  $-a$  spécifiquement féminine.

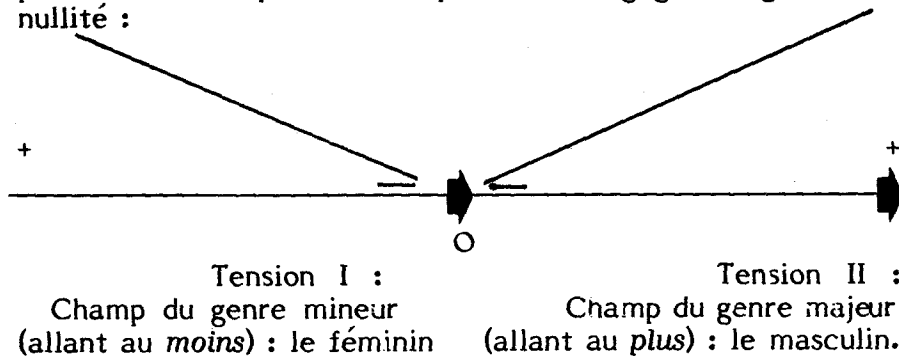
\*

\* \* \*

Dans nos langues, où il n'est point fait distinction, comme en latin d'un genre dit "neutre", le système du genre intériorise, sous la forme d'un contraste, deux concevabilités antithétiques de l'agissante puissance assignée à l'être (5). Ces deux concevabilités sont celles d'une puissance en minimation d'elle-même et dont le champ de minimation soutend en système la représentation d'un genre mineur : le féminin, - et d'une puissance vouée à la maximation, sous laquelle se construit un genre majeur : le masculin.

On retrouve ici, différemment argumenté, le mécanisme bi-tensoriel dont il a été question ci-dessus à propos du nombre et qui informe le système du nom et de ses attributs linguistiques (genre, nombre, fonction, article), soit : une marche du *plus* au *moins*, à laquelle succède, après rencontre d'un centre O d'inversion, une marche orientée en direction contraire, à savoir : du *moins* au *plus*.

Soit en figure explicative, et de part et d'autre du point O où la quantité de puissance engagée s'égale à la nullité :



L'efficacité de ce modèle analytique d'une extrême simplicité, consiste en son économie même : il permet, en effet, sous deux genres physiquement signifiés, d'en dire trois, à savoir, en sus du féminin et du masculin, un "neutre", dont la représentation s'obtient par saisie du système au plus près, par en-deçà ou par au-delà, du centre O d'inversion, c'est-à-dire dans des conditions telles que la puissance assignée à l'être en cause avoisine la nullité.

Une saisie opérée dans l'immédiat en-deçà dudit centre O a pour conséquence d'attribuer à l'être, dans le champ du féminin non quitté, une puissance quasiment nulle (soit : une puissance *pro forma*), ce dont l'effet est de déclarer que l'être dont il est parlé est un "neutre" signifié sous physisme de féminin (cf. fr. *chandelle*, it. *candela*). Il en va de même si la saisie s'opère dans l'immédiat au-delà du point O, c'est-à-dire dans le champ du masculin dont le franchissement du seuil d'inversion vient de déclarer l'ouverture : on obtiendra alors la représentation d'un masculin *pro forma* susceptible seulement d'attribuer à l'être auquel il s'applique une quantité de puissance pratiquement égale à zéro. Au résultat : un "neutre" signifié sous signe masculin (cf. fr. *banc*, it. *banco*).

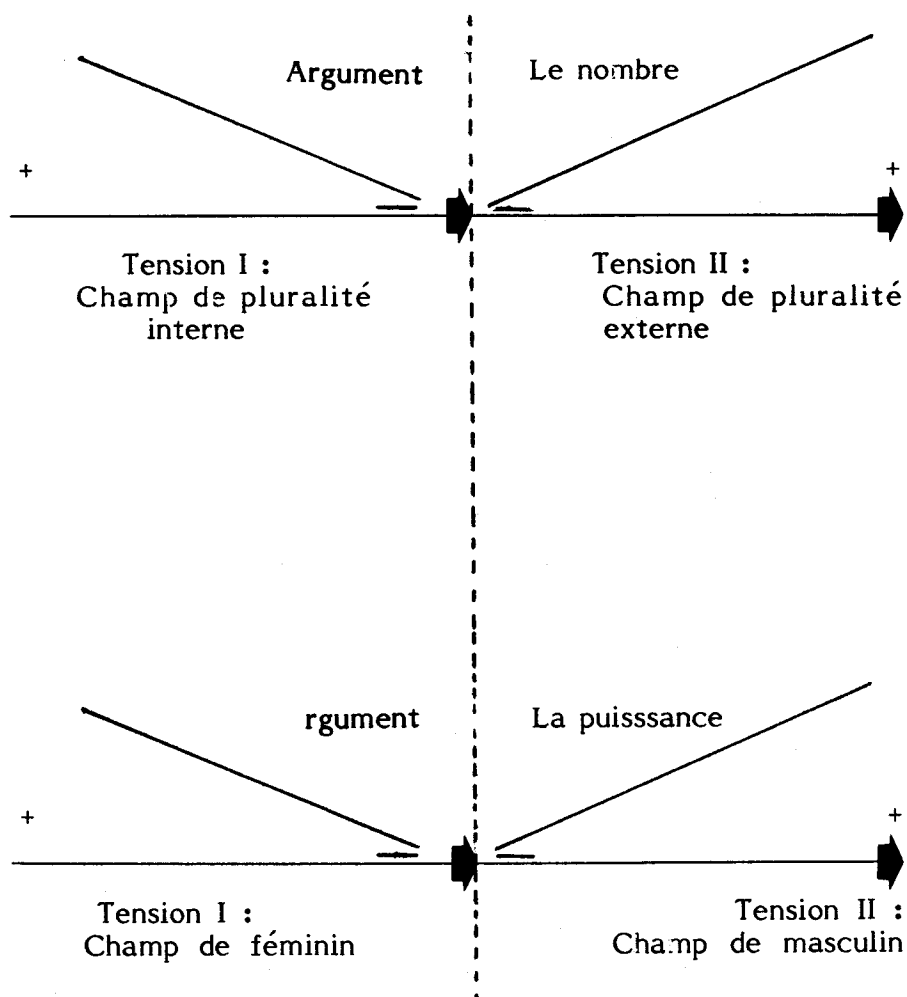
Un trait de la systématique qu'on vient de décrire est que le "neutre" n'y est point conçu comme un absolu de non-puissance, mais comme une puissance positive minimée, soit : un *plus de moins* dans le champ du féminin, ou un *moins de plus* dans le champ du masculin.

Il va de soi qu'une saisie opérée à grande distance du centre inverseur, - c'est-à-dire dans l'une ou l'autre des deux tensions, aux abords immédiats des largeurs que le système oppose - permet d'assigner à l'être une puissance maxima, signifiée sous féminin au départ de la tension I et sous masculin au terme de la tension II.

On remarquera - et la remarque n'est pas sans intérêt - qu'ainsi se trouve résolu le problème, si embarrassant en linguistique générale, de la coexistence en chaque langue d'un genre "vrai" et d'un genre "fictif". Cette distinction est, au vrai, sans fondement : l'un et l'autre se subsument sous un seul et même système, en soi indifférent à l'endroit du "fictif" et du "vrai". Le propre du genre réputé "vrai" est d'assigner à l'être une puissance formellement et matériellement positive, ce dont la conséquence est qu'une opposition

peut s'établir *a materia* et ne persiste que *pro forma*, l'opposition s'éteint : *plume* en français, *piuma* en italien, formellement féminins, ne s'opposent à aucun masculin, et *panière* n'est pas le féminin de *panier*, non plus qu'en italien *cesta* n'est celui de *cesto*.

Il suffit désormais de disposer parallèlement les deux systèmes du genre et du nombre pour mettre en lumière l'analogie mécanique de la pluralité interne et du genre féminin.



Le genre féminin, genre interne, porteur d'une puissance en minimation d'elle-même, se construit sous même mouvement et même forme de mouvement que la pluralité de tension I, pluralité interne, conçue en minimation d'elle-même et, conséquemment, orientée en direction du singulier où elle s'éteint.

On s'explique dès lors que, dans le plan du nom substantif, la pluralité interne se laisse signifier sous un physisme de représentation qui est celui d'un féminin singulier (à charge, pour l'article de dire, dans le féminin, le pluriel), la position et le cinétisme du féminin étant, dans le système du genre, l'analogue de la position et du cinétisme assignés, dans le système du nombre, à la pluralité interne.

On observera que dans la langue contemporaine seules se laissent verser à la pluralité interne (signifiée sous physisme de féminin) des notions représentatives d'êtres auxquels est attribué un genre réputé "fictif", c'est-à-dire un *moins* de puissance, et qui sont, par là même, senties en affinité avec un nombre dont le propre est de courir au *moins*. Il est, en effet, impossible de décliner en italien au pluriel interne des notions représentatives d'êtres porteurs d'un *plus* de puissance en contradiction avec la visée minima-trice qui est celle du nombre interne.

A cette condition première s'en ajoute une seconde, non moins impérative : les noms substantifs susceptibles de se décliner sous pluralité interne en *-a* sont tous *masculins* (*ciglio, ginocchio, braccio, novo, grido, urlo*, etc.). Le phénomène se laisse aisément expliquer pour peu qu'on s'arrête à réfléchir que le genre masculin est en affinité par position (une affinité dont le fondement n'est autre qu'une analogie mécanique) avec la pluralité externe : le masculin, en effet, et le pluriel externe se construisent l'un et l'autre, chacun dans son système propre, en tension II. Il s'ensuit qu'au masculin la distinction d'un pluriel interne requiert d'être physiquement spécifiée, la spécification physique déclarant que le nom versé au genre maximé refuse momentanément de se laisser déferer à la pluralité maximatrice : la désinence *-a*, lorsqu'elle survient, a pour fonction de déclarer ce refus.

Il n'en va pas de même du féminin, lequel se trouve être, par position, l'analogue, dans son système propre, de la pluralité interne dans le système du nombre, ce dont l'effet

est qu'un substantif féminin est capable en italien de dire indifféremment, et sans qu'il soit besoin de recourir à un physisme spécifique, le nombre interne et, dans l'au-delà d'un nombre interne, le nombre externe ; *le scarpe* désigne aussi bien une paire - soit : un duel - de chaussures qu'une pluralité externe aussi étendu qu'on voudra ou pourra l'imaginer (6).

On remarquera enfin que si la pluralité interne se maintient en italien dans le champ du masculin, le nombre des substantifs habiles à s'en laisser saisir est allé en décroissant au cours des siècles : CELLINI écrit encore *le castella* ou *le anella*, qui sont sortis du bon usage. La progressive élimination du pluriel interne se conçoit si l'on veut bien observer, avec A. Rocchetti, qu'il y a "dans un pluriel porté par un mouvement de singularisation... une contradiction inhérente qui le conduit à disparaître comme tel".

Les textes qu'on se propose d'analyser dans les pages qui suivent et qu'on tire de Machiavel, font apparaître un état de langue - le florentin du '500 - sensiblement différent de celui dont nous avons l'accoutumance, et où la pluralité interne, depuis lors en récession, se montre au contraire en pleine expansion, au point, comme on l'a dit plus haut, de s'instituer, hors le nom substantif, dans des systèmes n'intériorisant que des représentations strictement formelles. On étudiera successivement le duel numérique dans la série des nombres cardinaux, et la pluralité des pronoms possessifs.

\*

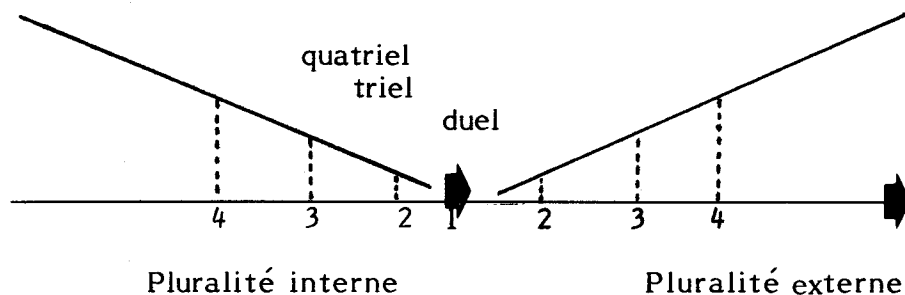
\* \* \*

#### LA REPRESENTATION DU DUEL EN SERIE CARDINALE

Le pluriel, interne ou externe, a sa racine dans la série discontinue des nombres cardinaux, lesquels se répartissent, dans le système bi-tensionnel dont il a été fait état, de part et d'autre du centre d'inversion constitué par la représentation du singulier quantitatif (= 1) multipliable ou divisible. Le champ de la pluralité externe s'ouvre à la série non finie des multiplicateurs de l'unité, tandis que dans le champ de la pluralité interne s'établit la série finie (elle s'ouvre



théoriquement dans l'infini, mais se clôt au singulier) des nombres diviseurs de l'unité fondamentale. En figure :



Le duel est, dans l'en deçà immédiat du singulier quantitatif, le dernier nombre de la pluralité interne. Dans l'en deçà de deux, en remontant de degré en degré dans le champ de la tension I, on rencontrerait un triel, puis un quatriel, etc., dont il ne subsisterait plus, selon Cuny (*le nombre duel en grec*, Paris, 1906), que d'exceptionnels vestiges dans quelques parlars non indo-européens singulièrement archaïsants (langues mélanésiennes). Quant au duel, que Meillet tenait pour une représentation numérique surannée et dont il assurait (*Introduction*, p. 188) que sa disparition n'était qu'un fait de civilisation (7), on sait qu'il a résisté longtemps, sans doute en raison de sa position même, qui est celle, dans un mouvement anti-extensif (une marche du pluriel au singulier), d'une moindre extensivité, - ce qui revient à dire que l'inévitable contradiction qu'il emporte au titre de nombre interne, apparaît en lui, au terme de la série, aussi peu accusée qu'elle peut l'être. On le voit, en effet, largement attesté en indo-européen à date ancienne. Il convient toutefois d'attirer ici l'attention sur le fait que, dans aucun des systèmes linguistiques observables (grec ancien, vieux slave, lithuanien, langues indo-iraniennes, gothique, vieil irlandais), il n'a de signifiant propre dans la série des nombres cardinaux dont il semble s'être très tôt soustrait (8) et ne se déclare, en fait, que par transfert aux flexions nominales, pronominales et verbales, lesquelles l'admettent en elles, au même titre que le pluriel et le singulier, aux fins

de désigner ou d'évoquer, en vertu de sa valeur générale (MEILLET, loc. cit.), des objets pairs.

Ces quelques considérations permettront peut-être d'apercevoir et de mesurer l'importance du phénomène observable à date ancienne dans le toscan de Florence, lequel se trouve avoir construit, dans le système des nombres cardinaux, une forme spécifique de duel, signifiée sous désinence de féminin : *dua*, et qu'on voit s'opposer en discours aux formes spécifiquement plurielles : *duoi/duè*. Quelques exemples suffiront à mettre en lumière la nature et le fonctionnement de l'alternance.

Au chapitre IV du *Principe*, Machiavel (9) explique qu'il ne saurait y avoir que deux manières de principat, *et pas plus de deux*, à savoir le principat d'un seigneur qui gouverne à l'aide de ministres choisis par concession de sa grâce, ou celui d'un prince qui partage le gouvernement avec des barons dont le pouvoir se fonde non sur sa grâce, mais sur l'antiquité de leur lignage. Aux yeux du théoricien, ces deux manières forment une série close dont on ne sort pas, ce qu'il déclare par l'emploi du duel : "Respondo come e principati de 'quali si ha memoria si trovano governati *in dua modi diversi...*" (*op. cit.*, p. 14).

Louis XII, roi de France, pénètre en Italie avec la complicité des Vénitiens, qui, possesseurs des terres de Bergame et de Brescia en Lombardie, convoitent d'arrondir leurs domaines en annexant les provinces de Crémone et de Ghiaradadda. On sait les avantages qu'y gagna le Roi de France, lequel par sa complaisance à l'égard de Venise, se rendit maître du tiers de l'Italie : "E allora posserno considerare e Viniziani la temerità del partito preso da lor, e quali, per acquistare *dua* terre in Lombardia, feciono signore el re del terzo di Italia" (*op. cit.*, p. 11), - ce qui revient à dire qu'ils n'y gagnèrent *rien que deux terres, et pas plus*, peu de chose, somme toute, eu égard à la gravité du dommage général. Le duel dit ici non seulement un ensemble clos, mais, dans le contexte où il survient, on le voit suggérer que cet ensemble est en soi ridiculement restreint, aussi restreint qu'un ensemble duel - c'est-à-dire, au résultat, un singulier, peut l'être.

Dans les phrases qu'on vient d'analyser, la survenance du duel produit un effet de sens restrictif, qu'on retrouve, du reste, dans le dialogue familier de la *Mandragola* ; "Ma

aspettate, egli è qua in chiesa una donna che m'accenna : io torno ora ora, non vi partite da messer Nicia, io le vo' dire *dua* parole" (III, 4, p. 1 0009), soit : deux mots, sans plus. Voici, dans le même registre, deux emplois qui ont pour effet de déclarer une limitation d'ordre temporel : "Vatti, Callimaco, a spasso, e fa' che alle *dua* ore noi ti troviamo in case con la pozione ad ordine" (II, 6, p. 1 0004) ; "Togliete ora questo fiorino, e direte *dua* mesi ogni lunedì la messa de' morti per l'anima del mio marito" (III, 3, p. 1 0007) : le duel se prête ici à dire un compte de temps, soit : un espace de temps constitué par l'ensemble restrictif de deux unités horaires ou mensuelles.

Mais il est d'autres effets plus subtils. Machiavel vient d'expliquer que l'accession au principat "presuppone o virtù o fortuna" (ch. VI), lesquelles constituent les deux termes d'une alternative, aussitôt déclarée par un duel : "... pare che l'una o l'altra di queste *dua* cose mitighi in parte di molte difficoltà" (*op.cit.*, p. 18). L'alternative se présente ici comme une conjonction de deux facteurs également opérants, entre lesquels le Prince, pour se maintenir au pouvoir, doit choisir l'un sans pour autant éliminer l'autre, - ce qu'énonce la phrase suivante : "... nondimanco colui che è stato meno in su la fortuna si è mantenuto piu". - Néanmoins l'alternative peut se concevoir sous l'espèce d'une disjonction de facteurs antithétiques, ce qui amènera non plus le duel, mais le pluriel : "Di che si cava una regola generale la quale mai o raro falla : che chi è cagione che uno diventi potente, ruina ; perché quella potenza è causata da colui o con industria o con forza, e l'una e l'altra di queste *due* è sospetta a chi è diventato potente" (*op. cit.*, ch. III, p. 14). La règle générale énoncée postule que la force n'a nullement besoin de l'industrie, et que l'industrie est la seule arme dont dispose qui n'a point pour soi la force. Un effet analogue est celui qui s'observe dans le discours ridiculement prétentieux de Messer Nicia qui, parce qu'il veut un enfant, se voit contraint, dit-il, de fatiguer les autres et sa propre personne : "Vo cercando *duo* cose che un altro per avventura fuggirebbe : questo è di dare briga a me e ad altri" (Mandragola, II, 2, p. 998), ce qui laisse entendre qu'à l'ordinaire on ne fatigue autrui que pour ne point se fatiguer soi-même.

La survenance en discours d'un épithète tel que *diversi* incident à des substantifs saisis sous la représentation d'une

dualité, suscite des effets d'une extrême délicatesse. Ainsi lorsque Machiavel analyse la prise de pouvoir par un seul au sein de la cité, il en vient à poser que le nouveau maître ne saurait accéder au rang suprême que par la faveur du peuple ou celle des grands, la cité enfermant en elle deux tensions contradictoires, certes, mais tenues d'opérer ensemble, ce que déclare le duel : "Perché in ogni città si truovono questi *dua* umori diversi..." (10). Une inévitable conséquence de cette conjonction des contraires (elle s'explicite dans la phrase suivante : "... e nasce da questo, che il populo desidera non essere comandato né oppresso da' grandi, e li grandi desiderano comandare e opprimere el populo..."), est que l'antithèse est vouée à se résoudre au bénéfice d'un seul des deux termes qu'elle compose et oppose en elle, ce qui a pour effet de déclencher la survenance du pluriel, lequel a pour fonction d'énoncer la disjonction des contradictoires : "...e da questi *duoi* appetiti diversi nascono nelle città uno de' tre effetti, o principato o libertà o licenzia" (*op. cit.*, chap. X, p. 32).

Il va de soi que si deux unités sont vues séparées et, en vertu de leur séparation, agir séparément, c'est le nombre externe qui s'impose. Ainsi, la mort d'Alexandre Borgia laisse César en proie aux plus vives difficultés : "Lasciollo con lo stato di Romagna solamente assolidato, con tutti li altri in aria, intra *due* potentissimi eserciti inimici, e malato a morto" (*op. cit.*, chap. VII, p. 26). La séparation des deux armées ennemies, déclarée par *intra*, amène en discours la dualité de tension II. - De même dans la *Mandragola* (II, 2), lorsque Callimaque, travesti en médecin, et Messer Nicia engagent une conversation en pseudo-latin, Ligurio, qui feint de n'y rien comprendre, se sert du nombre externe pour annoncer qu'il entend se retirer et faire bande à part : "Se voi volete che io stia qui con voi, voi parlerete in modo che io v'intenda, altrimenti noi faremo *duo* fuochi" (p. 998). - Toutefois le duel peut être utilisé pour dire qu'entre deux objets séparés l'indivision persiste. C'est le cas dans la phrase où Machiavel évoque l'habile châtement dont César Borgia frappe son ministre, Messer Remirro d'Orco, phrase où la survenance du duel a pour conséquence de produire un effet singulièrement pathétique et puissant : "... lo fece a Cesena una mattina mettere in *dua* pezzi in sulla piazza..." (*op. cit.*, chap. VII, p. 25). Soit : deux morceaux d'être qui,

quoique séparés par la main du bourreau, n'en continuent pas moins de composer inséparablement un seul et même homme.

On voudrait conclure cette brève analyse des conséquences discursives de l'existence, en florentin du '500, d'une double représentation, duelle et plurielle, du nombre 2, par l'examen d'une curieuse phrase extraite d'une lettre écrite sur le mode cynique et bouffon. Machiavel, qui a fréquenté un mauvais lieu, vient de s'apercevoir que, trompé par l'obscurité, il a assouvi sa passion sur une répugnante vieille, qui, à peine a-t-elle ouvert la bouche, une fois l'acte consommé, empeste sa victime d'un souffle nauséabond : "E come prima aperse la bocca n'uscì un fiato si puzzolente, che trovandosi offesi da questa peste *due* porte di *dua* sdegnosissimi sensi, li occhi e il naso, e messi ad tale sdegno, che lo stomaco per non poter sopportare tale offesa tucto si commosse e, commosso, oprò si, che io le rece' addosso ; e così pagata di quella moneta che la meritava, mi partii" (A Luigi, Guicciardini, 7 décembre 1509 ; *op. cit.*, p. 1090). Le dégoût apparaît ici provoqué par l'action conjointe de deux sens, les yeux et le nez opérant indivisément, ce qui se marque par l'emploi du duel : "*dua* sdegnosissimi sensi". Or chacun de ces deux sens se trouve avoir une porte et une seule (d'où le pluriel : "*due porte*"), par lesquelles deux portes pénètrent séparément les impressions qui, au terme de leur pénétration, susciteront, par l'action indivise de la vue et de l'odorat, le vomissement dont l'exécrable vieillarde se verra enfin payée.

\*

\* \* \*

#### LA REPRESENTATION DE LA PLURALITE INTERNE DANS LE SYSTEME POSSESSIF

On se trouve à nouveau en présence d'un transfert de la pluralité, prise en dehors de son champ propre (le système du nombre) et appliquée à la catégorie linguistique du possessif. Il s'agit, au vrai, d'un transfert d'une toute autre nature que celui, observable encore en italien moderne, qui a fait l'objet du mémoire d'A. Rocchetti analysé ci-dessus. En

effet, comme on l'a vu, lorsque la pluralité se voit transférée au nom substantif, elle rencontre, en vue de la saisir, une substance lexicale non formelle, à laquelle la saisie sous nombre interne ou externe confère une forme. Il n'en est pas de même des mots possessifs, dont la nature est d'emporter en eux non une substance lexicale, mais un rapport formel de possession lié à la représentation d'un système personnel. Il n'y a plus désormais saisie d'une substance sous forme, mais saisie d'une forme sous forme saisissante, ce dont la conséquence est, la substance lexicale évitée, que le possessif déclinable sous deux pluriels apparaît habile à saisir à son tour, sous l'un ou l'autre de ces deux pluriels, l'une quelconque des substances dont se recompose le lexique de la langue.

Le propre du possessif est, en effet, de saisir un ou plusieurs êtres nominaux et de rapporter la substance saisie à l'une des personnes que comprend en lui paradigme personnel.

Lorsque les êtres saisis sous enveloppe possessive sont pluriels, une condition à satisfaire pour que le saisissant possessif se déclare sous nombre interne (on voit dès lors apparaître la désinence spécifique en *-a*) est que la pluralité des êtres saisis soit rapportée à la personne d'un possesseur unique (personnes première, deuxième ou troisième singulière), ce qui a pour effet d'intérioriser la pluralité dans un lieu de possession quantitativement singulier. De là vient que les personnes doubles et hétérogènes (*noi* = le moi + le non-moi, *voi* = l'entier du non-moi, soit : toi + lui) opposent une irréductible résistance à la pluralité interne signifiée sous possessif : *nostra fratelli*, - *vostra sorelle* ne se sont jamais laissé concevoir en pensée italienne.

Moindre paraît être - et, par conséquent, partiellement réductible - la résistance de la personne troisième déclinée au pluriel, laquelle, si elle se présente multiple, n'en constitue pas moins, à la différence de *noi* → *nostro* ~ *voi* → *vostro*, un être linguistique homogène dont la composition emporte la représentation d'une seule personne : la troisième, quantitativement multiple, mais qualitativement singulière. Des constructions telles que *i torti lora* sont attestées dans les parlers de la Marche (Rohlf's, II, p. 145), lesquels, du reste, semblent avoir généralisé la concevabilité d'un possessif qui, décliné au pluriel s'accuse être, sous nombre exclusivement interne, un collecteur d'objets possédés, - à condition, toute

fois, de les inclure dans un lieu de possession représenté par l'une quelconque des trois personnes homogènes, quantitativement ou qualitativement singulières : *i torti mia* ~ *i torti lua* ~ *i torti sua* ~ *i torti lora*.

Le toscan opère par pesée plus fine : distinction y est faite, sous le collecteur possessif, de deux concevabilités du collecté :

a) celle d'un ensemble comprenant en lui une série divisible d'objets maintenus indivis dans leur enveloppe unitaire, - ce que déclare la désinence -a de pluralité interne assignée au possessif collecteur ;

b) celle d'un ensemble formé par une série multiple d'objets constituant autant d'unités divises et multipliables que l'enveloppe possessive peut en contenir, la multiplication des unités au sein de l'ensemble se signifiant sous les désinences -e/-i de pluralité externe assignées au possessif collecteur.

L'alternance quasiment libre de ces deux pluralités possessives se laisse aisément observer sous la plume de Machiavel. Il en tire des nuances discursives d'une grande délicatesse, qu'il appartient au linguiste, s'il dispose d'une théorie juste, de peser et d'éclaircir.

Au chapitre III du *Principe*, Machiavel pose que celui qui a pour soi la force de ses armées, peut et doit en faire un usage entier et parfait. Il poursuit : "Se Francia adunque posseva con *le forze sua* assaltare Napoli, doveva farlo" (*op. cit.*, p. 12). La pluralité interne évoque ici l'indivise totalité d'un pouvoir militaire, à savoir celui du Roi de France, et qu'il aurait dû manier en vue d'atteindre, s'il le pouvait, un objectif singulier : l'assaut au Royaume de Naples. Voici maintenant une armée en déroute ; celle de Louis XII, qui, après avoir repris une fois Milan à Ludovic le More, est contraint de l'évacuer en 1512 sous la pression de la Sainte-Ligue : "In modo che, se a fare perdere Milano a Francia bastò la prima volta uno duca Lodovico che romoregiassi in su e confini, a farlo dipoi perdere la seconda gli bisognò avere contro el mondo tutto, e che *li eserciti suoi* fussino spenti e fugati di Italia" (*op. cit.*, p. 7). Les troupes françaises sont vues ici, en pluralité externe, non dans leur efficace cohésion sous l'unitaire commandement de leur chef, mais dispersées dans la défaite et la fuite.

En un autre endroit (chap. II), Machiavel explique

qu'un prince naturel n'a guère besoin d'opprimer : il a donc toutes chances d'être aimé de ses sujets : "E, se straordinarii vizii non lo fanno odiare, è ragionevole che naturalmente sia benevoluto da sua" (*op. cit.*, p. 6). Le pluriel *sua* dit ici l'ensemble totalitaire que forment les sujets d'un tel maître et possesseur, sans qu'il soit fait distinction de chacun d'eux. Tel n'est pas le cas de Savonarole, dont Machiavel raconte, dans une lettre à Ricciardo Bechi (9 mars 1497), qu'après avoir prêché le dimanche de Carnaval "invitò tutti i suoi a comunicarsi el dì di Carnasciale in San Marco" (*op. cit.*, p. 1083). Le pluriel externe *i suoi* évoque la série non close de ceux qui, personnellement, ont choisi de se lier à Savonarole, et laisse entendre, par là même, qu'il y a dans Florence d'autres citoyens qui ne se reconnaissent point pour siens. C'est le point de vue de Machiavel, et non celui de Savonarole, lequel est rapporté plus loin, dans la même lettre, au discours indirect : "Cominciò con spaventi grandi, con ragione a chi non le discorre efficacissime, mostrando essere optimi e sua seguaci e gli adversari scelleratissimi..." (p. 1084). On conçoit que le moine désigne ses partisans sous possessif décliné par pluralité interne : à ses yeux, en effet, il y a les siens, qui forment l'ensemble monolithique des justes, ensemble dépendant de lui et vers lui orienté, et, conséquemment, opposable à la foule scélérate de ses adversaires.

Toutes les fois que l'ensemble qu'intériorise le collecteur de possession est celui que constituent des êtres séparables individuellement rassemblés, la seule pluralité convenante est le pluriel externe. Geron de Syracuse fonde son pouvoir sur des alliances personnelles et sur une armée de mercenaires individuellement recrutés : "Costui spense la milizia vecchia, ordinò della nuova, lasciò le amicizie antiche, prese delle nuove ; e come ebbe amicizie e soldati che fussino suoi, possé in su tale fondamento edificare ogni edifizio" (*op. cit.*, chap. VI, p. 21). Il en sera de même de César Borgia, qui, après avoir affaibli les Orsini et les Colonna se gagne par des largesses leurs propres partisans : "faccendoli suoi gentili uomini e dando loro grandi provvisioni" (*op. cit.*, chap. VII, p. 23). On perçoit ici, sous le pluriel externe du possessif, les tractations secrètes, les sollicitations tentatrices, les marchandages du Duc en tête à tête auprès de chacun.



César Borgia serait-il le modèle du prince, ou, à tout le moins du "nouveau prince" ? Voici ce qu'en dit Machiavel : "... Io non saprei quali precetti mi dare migliori a uno principe nuovo che lo esempio *delle azioni sua* e se *li ordini suoi* non li profittorono, non fu sua colpa, perché nacque da una straordinaria ed estrema malignità di fortuna" (*op. cit.*, chap. VII, p. 22). Les actions du Duc (*le azioni sua*) sont vues comme formant un tout, ou, pour mieux dire, une somme, et indistinctement promises à l'admiration. Il n'en va pas de même, en raison de son étoile extraordinaire et maligne, des dispositions qu'il dut prendre (*li ordini suoi*), et qui ne furent pas toujours heureuses : celles-ci doivent être considérées séparément, une à une, car il s'en pourrait trouver qui soient sujettes à caution.

On rencontre une nuance plus subtile encore lorsque le théoricien analyse les fondements du pouvoir, lesquels, si le Prince entend gouverner à la perfection, doivent nécessairement constituer un ensemble sans faille, - ce qu'exprimera un possessif en -a : "No abbiamo detto di sopra come a uno principe è necessario avere *e sua fondamenti buoni*" (*op. cit.*, chap. XII, p. 39). - Or en un autre endroit, où Machiavel explique que le Prince doit avoir pour soi le peuple, et que, s'il ne se néglige en rien, il n'a pas lieu de craindre l'adversité : "li parrà avere fatti *li suoi fondamenti buoni*" (*op. cit.*, chap. IX, p. 34). Le pluriel externe assigné au possessif dit ici non les fondements construits, mais leur construction même, élément par élément, ce qui, du reste, est aussi bien suggéré par le verbe *fare*, lequel porte le mouvement même de la pensée.

Un effet de sens très proche de celui qu'on vient d'analyser est celui qu'on relève dans la *Mandragola*, au moment où Callimaque ordonne à son valet Siro de rentrer au logis et d'y vaquer à ses besognes : "Tu in tanto ne va' in casa *alle tue faccende*" (I, I, p. 992). - Par contre, au troisième acte, Ligurio évoque un personnage qui est parti en France pour y régler certaines affaires : "Costui n'andò per certe faccende *sua* un anno fa in Francia" (III, 4, p. 1008). Les soins du ménage ne constituent pas une totalité d'actes, en soi close, mais une série de besognes multiples, réitérables, sans autre finalité qu'elles-mêmes, et que le valet ou la servante sont tenus d'accomplir une à une : d'où le recours à la pluralité externe. Par contre, les "affaires" du personnage

dont parle Ligurio et qui s'en est allé les régler en France, forment un ensemble orienté vers une finalité personnelle et singulière, laquelle s'exprime à travers la pluralité interne assignée au collecteur possessif (11)

On tient enfin à signaler une dernière alternance, singulièrement intéressante, car elle opère sur deux phrases identiques, ou presque. Machiavel considère par deux fois le cas d'un citoyen privé qui, avec l'appui de ses concitoyens, se ferait prince de sa patrie : "... Quando uno privato cittadino, non per scelleratezza o altra intollerabile violenza, ma con il favore *delli altri sua cittadini* diventa principe della sua patria..." (chap. IX, p. 32)/"...Quando uno privato cittadino con il favore *delli altri suoi cittadini* diventa principe della sua patria..." (chap. VIII, p. 28). - Dans les deux cas, les autres citoyens de la cité (*gli altri cittadini*) forment un ensemble. Mais cet ensemble, dans le premier texte, est conçu clos, emportant en lui la totalité indivise de ses éléments, totalité opposable et opposée (*altri* déclare ici l'opposition) à un élément unique - le futur prince - par rapport auquel il se définit : le nombre interne a pour fonction de dire cette totalité fermée sur elle-même : *gli altri sua cittadini*. Dans le deuxième cas, le nombre externe (*gli altri suoi cittadini*) déclare que la série des citoyens ne constitue pas une totalité close, du seul fait que l'un d'eux s'en exclut en vue d'accéder au principat civil. Il y a décomposition de la totalité, dont on soustrait un élément privilégié (*altri* est ici l'indice de la soustraction), ce qui a pour effet de laisser ouvert le champ de la pluralité et, conséquemment, d'obliger la pensée à prendre position en tension II.

\*

\* \* \*

La disparition du duel est-elle un fait de civilisation ? Telle était, on l'a vu, l'opinion d'Antoine Meillet, fondée sur l'observation des paradigmes duels et de leur devenir dans les langues indo-européennes les plus archaïques. Mis en présence d'une représentation linguistique écroulée - celle du duel, qui n'est qu'un cas particulier de pluralité interne -, le comparatiste ne peut conclure qu'à son apparente élimination.

Toutefois, une observation plus étendue laisse un doute : la pluralité interne, dont il faut bien reconnaître qu'elle est en voie de disparition, l'est néanmoins sans cesse, si paradoxal que cela puisse paraître -, ce qui revient à dire qu'elle demeure toujours présente, si peu que ce soit, et prête à se développer, si besoin est, sous des formes nouvelles pour céder presque aussitôt le terrain gagné et s'éliminer - apparemment - du système.

Si l'on tentait de procéder, dans le seul champ des langues romanes de l'ouest, à un recensement sommaire des vestiges de la pluralité interne, on apercevrait qu'elle est restée en vigueur, si restreint soit, ici ou là, le champ de ses emplois. En français, on la voit toujours opérante dans le pluriel nominal (cf. les oppositions *yeux/oeils*, *cieux/ciels*, etc., dont il a été fait état plus haut), après s'être perdue dans le système de l'article, lequel, à date ancienne, acceptait de l'incorporer à la visée singularisante de la tension I (*uns ~ unes*). Les langues ibéro-romanes ont maintenu jusqu'à nos jours la pluralité interne dans la morphologie de l'article (esp. *unos ~ unas*) et dans celle du nom, et disposent, en outre, dans leur système personnel, d'un pluriel interne propre à la personne verbale troisième, pluriel dont la fonction est de produire un effet "impersonnel" : cf. esp. *llaman a la puerta* 'on frappe à la porte', où l'on voit s'évoquer, sous la visée quantitative d'un pluriel de tension I, la perspective d'un singulier qualitatif éludé et, conséquemment, indéterminable. - Quant à l'italien moderne, il n'est que de se reporter au mémoire de Rocchetti pour voir la place qu'y tient un pluriel interne voué à l'extinction, mais non éteint.

La pluralité interne tient son statut précaire de la contradiction qu'elle emporte et que lève la tension II du système, laquelle suscite l'image d'un pluriel homogène, construit dans une marche au pluriel. Il en résulte une tendance puissamment accusée dans les langues indo-européennes dont nous avons l'accoutumance à développer la pluralité de tension II au préjudice d'un pluriel contradictoire, qui, habile seulement à nombrer les éléments de l'unité, ne sait compter que le singulier dont il ne sort pas.

Toutefois la totale élimination de la pluralité interne, si elle se laissait concevoir, aurait pour effet d'amputer le système numérique de sa tension première. Or le système

bi-tensoriel du nombre n'est pas un être linguistique autonome : tout se tient dans le système général de la langue, où le nombre s'accuse solidaire de l'ensemble des systèmes nominaux dont il n'est que l'un, et qui sont ceux du nom lui-même, du genre et de l'article. Chacun de ces systèmes se présente sous la forme d'une construction bi-tensorielle, opposant en elle, au même titre que le système du nombre, deux mouvements successifs et inverses : à un premier mouvement anti-extensif, qui est une marche à l'étroit (elle livre, dans le nom, la représentation d'une substance lexicale singulière ; dans le genre, celle d'une puissance minimée, et, dans l'article, l'image d'un article singularisant) succède, par inversion de l'orientation directionnelle, une marche au large, soit : un mouvement second extensif, constructeur d'une morphologie nominale non singulière, d'un genre majeur et maximé, et d'un article généralisant.

On conçoit dès lors que l'amputation du système numérique qui, par perte de sa tension première, ne satisferait plus à la condition d'entier bi-tensoriel, instituerait une assymétrie et, conséquemment, porterait atteinte, en raison de la solidarité des systèmes, à l'ensemble systématique nominal, auquel le nombre ressortit. La pluralité interne est, en fait, préservée et, pour ainsi dire, analogiquement couverte par les cinèses anti-extensives en exercice dans les systèmes du nom, du genre et de l'article. C'est pourquoi, en dépit de son statut singulièrement fragile, la tension I du nombre s'accuse indéfiniment résistante, si bien qu'on la voit persister en système envers et contre tout, sans cesse reconstruite à mesure qu'elle se détruit.

La résurgence d'une pluralité interne en expansion d'elle-même s'opère en toscan dans des conditions telles que le florentin est parvenu à se donner, dans la série des nombres cardinaux, un duel arithmétique opposable à la dualité plurielle. Un contraste analogue se rencontre dans le système possessif, où à l'arithmétique de position se substitue la concevabilité de deux pluriels pronominaux, dont chacun satisfait à la seule condition d'apporter l'image d'un nombre supérieur à l'unité. Ces deux phénomènes sont d'autant plus illustratifs - et, singulièrement, le premier - qu'ils sont exceptionnels et tardifs.

De la pluralité interne nominal en -a, il n'y a nulle trace dans le plus ancien toscan, non plus que du duel

arithmétique. Le pluriel de tension I est toutefois représenté, mais signifié par version de la substance sémantique en cause à la pluralité féminine en *e*. Cette formation est la seule qui s'observe chez Dante : *le membre, le frutte, le vestige*, etc. (cf. Rohlfs, *Hist. gram.*, II, p. 369). Il n'était donc demandé qu'au seul genre féminin, et non au nombre, d'assumer, sous désinence *plurielle*, l'expression de la pluralité interne.

Les attestations les plus anciennes d'un pluriel interne sous désinence féminine *singulière* en *-a*, se rencontrent dans le *Ristoro d'Arezzo* ("*Ogne deuersità de poma*") et les *Fatti di Cesare* ("*e qui li recauano li demonia le secreta d'inferno*") (12)

C'est donc dans la déclinaison numérique du nom substantif que le pluriel en *-a* fait sa première apparition. Il faut attendre, semble-t-il, le '300 pour voir surgir en florentin le duel cardinal. Celui-ci, porteur de la même désinence *-a*, a été construit, ou, pour mieux dire, extrait de la flexion nominale préexistante.

On se trouverait donc en présence, si la chronologie généralement admise est juste, de deux états successifs du nombre interne : à partir d'un nombre adhérent à la substance lexicale nombrée et dont il ne s'abstrait pas, on voit s'édifier un nombre nombrant délié de la substance, et, conséquemment habile à nombrer désormais n'importe quoi, - ce qui revient à dire que d'une arithmétique duelle restreinte (elle se restreint à la substance fléchie), on passe à une arithmétique généralisée sous l'espèce d'un duel d'une puissance accrue.

Mais l'opération de pensée généralisatrice qui a institué en florentin le duel arithmétique, a vu ses effets s'éteindre dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle *dua* tend à disparaître de l'usage. La pluralité interne possessive, qui ne ressortit pas à l'arithmétique de position, résistera davantage : elle reste en vigueur de nos jours dans la parlure familière ou dialectale.

Il n'en est pas moins vrai que la ruine du duel signifié sous *dua* représente un échec de l'italo-roman, ou plutôt, comme aimait à dire Antoine Meillet en son langage familier, un "raté", lequel a sa cause dans le statut même de la pluralité interne, qui, condamnée à un écroulement sans cesse évité de justesse (telle est la loi dialectique de sa permanence), n'avance en elle-même que pour reculer pas à

pas, sous condition de ne disparaître jamais.

Maurice MOLHO.

---

### NOTES

- (1) A. ROCCHETTI, "Les pluriels doubles de l'italien : une interférence de la sémantique et de la morphologie du nom", in **Les langues modernes**, mai-juin, 1968, pp. 351-359.
- (2) Le français, toutefois, conserve quelques rares vestiges d'une double pluralité physiquement signifiée : yeux/oeils, cieus/ciels.
- (3) La théorie du nombre dont il est ici fait état, et sur laquelle se fondent l'article de Rocchetti et le présent mémoire, est celle de G. Guillaume. On en trouvera un exposé dans "Logique constructive interne du système des articles français (in **Langage et science du langage**, Paris-Québec, 1964, p. 166 sq.).
- (4) Les rémanences en français moderne de la double pluralité se laissent aisément expliquer en fonction de la théorie exposée par G. Guillaume et développée par A. Rocchetti : **yeux** ressortit à la pluralité interne, où il représente un cas de duel, à savoir la paire, au contraire de **oeils** qui déclare une pluralité externe obtenu par multiplication : **oeils-de boeuf**, **oeils-de-perdrix**, etc. Un exemple très éclairant est celui qu'ont recueilli Damourette et Pichon sur les lèvres d'un peintre : "Je me suis aperçu que je n'avais dessiné rien que des **oeils** droits". (Des mots à la pensée, I, p. 356) : la paire ayant été détruite (elle comporte un oeil droit et un oeil gauche), le pluriel externe **oeils** s'impose. - Il en va de même de **cieus/ciels**. Le pluriel **ciels** est un pluriel de multiplication : tel artiste fait de beaux **ciels**, les **ciels** de Paris ont du charme, et un tapissier peut avoir plusieurs **ciels** de lit à vendre. **Cieus** constitue, par contre, une unité que le pluriel, ici majestatique, agrandit au dedans d'elle-même : "Notre Père qui êtes aux **cieus**." - Il y aurait encore beaucoup à dire sur les doubles pluriels conservés en français (**travaux/travails**, **aux/ails**,

**baux/bails**, etc.). on se réserve d'y revenir dans une étude ultérieure.

(5) Les considérations qui suivent reprennent, sous forme résumée, une théorie du genre en roman qu'on se propose d'exposer dans un mémoire plus étendu actuellement en voie d'achèvement.

(6) Ceci revient à dire que le genre féminin s'accuse habile en italien à instituer la synapse des deux pluralités, maintenues indistinctes sous un physisme de représentation unitaire. On observera toutefois que le toscan et les dialectes avoisinants ont tenté d'introduire, dans le genre féminin, la distinction physique des deux pluriels : **la porta/le porte/le porti**, soit un pluriel en **-e** (féminin) et un pluriel en **-i** (masculin), dont la survenance a pour effet de signifier que la pluralité en cause est une pluralité spécifiquement externe. Ainsi dans Boccaccio (**Decamerone**, II-2) il est dit que le marchand Rinaldo d'Asti, dépouillé par des voleurs et contraint de gagner Castel Guiglielmo à pied et dans la froidure, y parvient trop tard et trouve les portes closes : "... si'tardi vi giunse che, essendo **le porti** serrate e i ponti levati, entrar non vi potè dentro...". La pluralité externe ici spécifiée amplifie, pour ainsi dire, la déception du voyageur qui s'aperçoit que toutes et chacune des portes qu'il espérait ouvertes lui sont malheureusement fermées. De même dans **Decamerone** III-2 : le roi Agilulf, qui a découvert qu'un homme du palais s'est subrepticement introduit dans la chambre de la reine, ordonne au petit matin de ne point ouvrir les portes avant que tout le personnel de sa maison n'ait comparu devant lui : "Il re levato la mattina commandò che avanti che **le porti** del palagio s'aprissono, tutta la sua famiglia gli venissi davanti", - soit : avant qu'aucune des multiples portes, sans nulle exception, ne soit ouverte.

Le problème posé par l'alternance **arma//arme/armi** et **ala//ale/ali**, est du même ordre. On sait que l'alternance, pour ces mots, est restée vivante jusqu'à nos jours dans l'usage écrit. Dans la langue ancienne, **arme** tend à évoquer l'ensemble des armes dont dispose et fait usage un individu. Brunetto Latini, dans la **Rettorica**, oppose les armes d'Ulysse (**arme**) à d'autres qu'il réclame, et qui ne sont pas les siennes, mais celles du défunt Achille, désormais déliées de leur possesseur : "Ma veramente in guerra non si fatigava molto [Ulisse] **con arme** e non era di gran prodezza, ma tuttavolta dimandava che li fussono concedute l'**armi** d'Achilles..."

Au sens figuré, **arme** peut désigner la panoplie des sophismes dont joue le dialecticien : "Porfirio, che d'acuti sillogismi/empiè la dialecttica furetra/facendo contra'l vero **arme** i sofismi" (Pétrarque). - Mais si les armes se présentent non plus comme un ensemble singulièrement pensé, mais

comme une multiplicité indéfinie d'objets, c'est le pluriel en **-i** qui s'impose : "l'**armi** sonavano spesso per lo peso de cadenti colpi, le spade erano rotte dalle spade" (Boccace). La prévalence de plus en plus accusée de la forme en **-i** n'est, au vrai, qu'un fait de civilisation ; aussi longtemps que l'armement a été conçu comme la chose même d'un chacun, on a dit : "gridar all'**arme**" (soit : à chaque individu d'empoigner ses propres armes). Il n'en est plus ainsi, si bien que Pascoli peut écrire : "Passavano colle bandiere in testa/cantado ; - all'**armi**, all'**armi**, ché l'Italia s'è desta !".

Il en est de même de l'alternance **ale/ali**. S'il s'agit d'un oiseau, **ale** recouvre un duel : "Alie d'avoltoio si vendono a uccello, cioè 2 **alie** per 1 ucciello" (Balducci Pegolotti). Mais s'il s'agit de plus de deux ailes, c'est le pluriel **ali** qu'on rencontre : "... Vennero appresso lor quattro animali/coronati ciascun di verde fronda/Ognuno era pennuto di sei **ali**" (Purg., 29-94). L'usage moderne est sensiblement analogue. Pascoli évoque les ailes qui hantent le rêve des larves, images concrètes et indéfinies : E io direi del sonno delle larve/che sognano **ali**". Mais un battement d'ailes, sitôt qu'il se présente à la pensée, fait surgir, en raison du duel qu'il implique, la pluralité féminine : "Nè più cicale, nè più rauche rane, /non un fil d'aria, non un frullo d'**ale**" (Pascoli). Il va de soi que si les ailes ne sont pas des ailes, mais le bord d'un chapeau ou les pans d'un voile, la pluralité duelle s'exclut au bénéfice d'une pluralité externe spécifiée : "Vedo ondeggiar le **ali** del **soggolo** delle monache" (D'Annunzio).

- (7) Pour discussion de l'hypothèse de Meillet, Cf. Cuny, **La catégorie du duel dans les langues indo-européennes et chamito-sémitiques**, Bruxelles, 1930.
- (8) Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'en latin la déclinaison de **duo**, apparemment issu d'un ancien duel, retient en elle des physismes alternants lesquels pourraient fort bien refléter la distinction d'un duel et d'un pluriel : ainsi à l'accusatif masculin (**duo/duos**) et aux génitifs masculin et neutre (**duum/duorum**). cette distinction s'exclut du paradigme féminin. - On attend beaucoup de l'étude que prépare actuellement sur ce sujet, et, plus généralement, sur la pluralité latine, notre collègue et ami Paulo Carvalho, qui a eu la bienveillance d'attirer notre attention sur le paradigme de **duo**.
- (9) On utilise l'édition correcte et très maniable de Mario Bonfantini, **Niccolo Machiavelli, Opere**, Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi, 1954, in-8°, XXXVII-1158 p. (La Letteratura italiana, Storia et testi, volume 20).



- (10) On retrouve le même effet dans le monologue qui ouvre l'acte IV de la **Mandragola**, où l'amoureux Callimaque s'avoue partagé entre la crainte et l'espoir : "lo sono una nave vessata da **dua** diversi venti, che tanto più teme quanto elle è più presso al porto" **op. cit.**, p. 1017). Les deux vents contradictoires –celui qui, poussant la nef au port, donne espoir au marin, et celui qui, l'en éloignant, le laisse en proie à la terreur– sont vus agir ensemble, ce qui a pour effet de nouer un drame douloureusement agonique.
- (11) L'alternance qu'on vient de décrire ressortit sans doute à la parlure quotidienne de Florence. On la retrouve identique à elle-même dans une lettre d'Alessandra Macinghi à son fils Filippo degli Strozzi, datée du 13 septembre 1465. On sait que cette dame écrit un florentin familier, mais non dénué d'élégance. Elle parle, non sans une pointe d'amertume, de sa servante Cateruccia : "'I' no n'ho servizio, se none dello andare un poco fuori ; da quello in là, non se ne fa conto ; che si sta in camera sua ; quando fila per me, e quando fa **sue faccende**" (Wartburg, Raccolta, p. 77). – Un peu plus loin, dans la même lettre, elle s'explique au sujet d'un certain Francesco Tanagli qui se montre peu actif en faveur des intérêts de Filippo. L'aurait-on négligé ? "O questa lunghezza l'ha fatto isdegnare, o egli ha alle mani cosa che gli aggrada più ch'e **fatti tua**." Ici, encore, il s'agit d'affaires personnellement et singulièrement orientées, par opposition à la série ouverte et indéfinie des "faccende" de Cateruccia.
- (12) Il s'agit de textes du '200, cf. Wiese, **Allitalianisches Elementarbuch**, p. 76. Les textes du **Ristoro** et des **Fatti** se trouvent respectivement pp. 213 et 205. Ce dernier est d'autant plus intéressant que le pluriel interne **demonia**, porteur de la désinence de féminin singulier en **-a**, se construit sous article **li** masculin pluriel. On y voit, en outre, les deux physismes, dès lors coexistants, de la pluralité interne (ils coexisteront dans l'usage littéraire jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle : Arioste écrit encore **le ginocchie**) se juxtaposer dans la phrase : **li demonia** (soit : la cohorte des démons) e **le secrete** (l'ensemble des secrets de l'enfer). La pluralité en **-a** laisse ici, par contraste, l'impression d'une moindre extensivité, – ce qu'on peut et doit attendre d'un pluriel signifié sous désinence singulière.